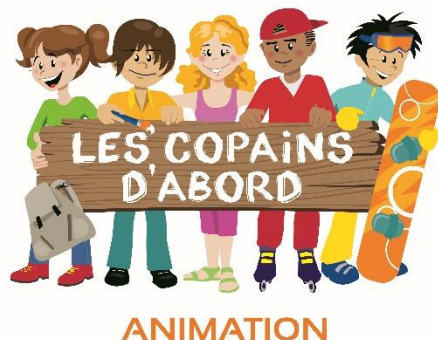




Séjour Annecy 2025

Projet pédagogique

Du lundi 21 juillet
au samedi 26 juillet 2025

11 – 17 ans



Responsable du séjour : Mathias

Table des matières

L'organisateur	3
Le lieu d'accueil	3
Transport	3
Effectif.....	3
L'équipe pédagogique	3
Les objectifs pédagogiques	4
Nos moyens.....	4
Nos valeurs.....	4
Le programme	4
Réunion d'information.....	6
L'organisation	7
Assurances.....	11
L'évaluation	11

L'organisateur :

L'association les Copains d'Abord est une structure en charge de l'accueil périscolaire et des accueils de loisirs, des accueils thématiques, des séjours sportifs, des séjours courts, mais est également organisatrice de grands évènements tels que la fête Quartiers libres à Sausheim et la Course des écoliers du syndicat de commune de l'Île Napoléon.

Son siège se situe sur la commune de Sausheim :

20d rue Jean de la Fontaine – 68390 Sausheim

Tél : 03 89 46 88 50

Courriel : accueil@lcda-asso.net – site internet : www.lcda-asso.net

Le lieu d'accueil :

Nous serons hébergés à l'ISETA – ECA à Poisy (859 route de de l'école d'agriculture).

Transport :

Nous utiliserons 2 véhicules 9 places de l'association. Tous les conducteurs sont titulaires du permis B depuis plus de 3 ans et sont déjà familiers de la conduite de véhicules 9 places.

Effectif :

L'effectif du séjour est de 15 places, avec une tranche d'âge de 11 à 17 ans.

L'équipe pédagogique :

Fonction	Nom et Prénom	Contrat	Diplômes
Directeur	BACH Mathias	CDI	BPJEPS APT – UCC direction – CS escalade - PSE1 - BNSSA
Animatrice	PETITDEMANGE Anaïs	CEE	BAFA
Animatrice	VACANT Léa	CEE	BAFA

Les objectifs pédagogiques :

- ✓ De faire passer des moments de plaisir aux enfants et de leur faire découvrir des activités de pleine nature dans un cadre convivial
- ✓ Apprendre à vivre ensemble et en collectivité, dans le respect de chacun : respecter des règles, s'entraider et partager des moments de la vie quotidienne
- ✓ De mettre tous les enfants en confiance dans quelque domaine que ce soit, tout en les valorisant, les stimulant et en leur donnant confiance en eux
- ✓ Sensibilisation à la nature et à l'environnement
- ✓ Favoriser l'autonomie dans les temps de la vie quotidienne

Nos moyens :

- ✓ Activités sportives de plein air : escalade, tyrolienne, canyoning, baignade, paddle, randonnée
- ✓ Des moments de vie commune
- ✓ Des forums d'échange

Nos valeurs :

Gentillesse, simplicité, honnêteté, amitié, partage des plaisirs et des découvertes tout au long de la semaine. Nous souhaitons créer un groupe homogène où chacun trouvera sa place en faisant attention à l'autre et où les bons souvenirs seront partagés par tous.

Le programme :

Lundi 21 juillet :

- Accueil aux Copains d'Abord centre (20d rue Jean de la Fontaine 68390 Sausheim) à partir de 8h30.
- Départ à 9h00 avec deux véhicules 9 places de l'association.
- Arrivée à Poisy vers 14h00
- Installation à l'hébergement
- Visite de la vieille ville d'Annecy
- Repas du soir à 19h00
- Douche
- Forum : retour sur la journée
- Veillée
- Coucher : 22h00
- Extinction des feux : 22h30

Mardi 22 juillet :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner à 8h00
- Préparation des sandwiches et du matériel
- Escalade à la falaise d'Angon
- Pique-nique
- Canyoning au canyon d'Angon
- Repas du soir à 19h00
- Douche
- Forum : retour sur la journée
- Veillée
- Coucher : 22h00
- Extinction des feux : 22h30

Mercredi 23 juillet :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner à 8h00
- Préparation des sandwiches et du matériel
- Randonnée jusqu'au Mont Veyrier et Mont Baron
- Pique-nique
- Retour jusqu'au point de départ
- Baignade au lac d'Annecy
- Repas du soir à 19h00
- Douche
- Forum : retour sur la journée
- Veillée
- Coucher : 22h00
- Extinction des feux : 22h30

Jeudi 24 juillet :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner à 8h00
- Préparation des sandwiches et du matériel
- Baignade au lac d'Annecy
- Pique-nique
- Parcours des tyroliennes au col de l'Aulp
- Repas du soir à 19h00
- Douche
- Forum : retour sur la journée
- Veillée
- Coucher : 22h00
- Extinction des feux : 22h30

Vendredi 25 juillet :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner à 8h00
- Préparation des sandwiches et du matériel
- Randonnée au Pas du Roc
- Pique-nique
- Retour jusqu'au point de départ
- Repas du soir à 19h00
- Douche
- Préparation des valises
- Forum : retour sur la journée et sur le séjour
- Veillée
- Coucher : 22h00
- Extinction des feux : 22h30

Samedi 26 juillet :

- Réveil à 7h30
- Petit-déjeuner à 8h00
- Rangement des affaires
- Préparation des sandwiches et du matériel
- Visite du centre-ville et achat de souvenirs
- Baignade
- Pique-nique
- Trajet retour vers Sausheim
- Arrivée prévu à 18h00

*Les jours des activités pourront être amenés à être changés en fonction de la météo.

Réunion d'information :

Une réunion d'information aura lieu **le jeudi 19 juin 2025 à 18h30** dans les locaux des Copains d'Abord de Sausheim. Cette réunion aura pour but de présenter le séjour, ainsi qu'à détailler son fonctionnement. A l'issue de cette réunion, tous les participants au séjour, ainsi que leurs parents auront pris connaissance et signé une chartre qu'ils s'engagent à respecter. Votre présence ainsi que celle de votre enfant est très importante.

L'organisation :

Horaires départ et retour :

- **Départ : lundi 21 juillet**

Sausheim : accueil à partir de 8h30 sur le parking des Copains d'Abord (accès par le 31 rue de Mulhouse), départ à 9h00.

- **Retour : samedi 26 juillet**

Sausheim : 18h00 sur le parking des Copains d'Abord (accès par le 31 rue de Mulhouse) Nous vous avertirons en cas de retard dû à la circulation.

Une circulaire de départ avec les dernières consignes vous sera transmise 10 jours avant le départ.

Si vous ne l'avez pas reçu, téléphonez-nous au 03 89 46 88 50.

Les règles de vie :

Des règles de vie seront établi avec les enfants le premier jour.

Particularités de la vie collective :

- La vie en collectivité implique le respect des autres participant(e)s, ainsi que des encadrant(e)s.
- Le repos et la détente (veillées calmes et sommeil).
Nota : il n'est pas possible de tenir le rythme qu'impose une journée d'activité sportive sans bien récupérer en soirée.
- La discipline : élément fondamental de nos organisations réussies, nous permet de garantir une sécurité maximale lors de nos séjours. Nous insistons beaucoup sur l'intégration de cette donnée auprès de nos jeunes sportifs.

Problèmes et soucis de la vie en collectivité :

- Le moindre problème rencontré durant le séjour doit immédiatement être signalé au directeur ou à un animateur.
- Les enfants doivent être aptes à la vie en collectivité (absence de maladies contagieuses, poux, etc...). Tous les problèmes de santé ou psychologiques doivent nous être signalés à l'inscription et avant le départ.

Réalités non négligeables :

- Les horaires de coucher et de repos.
- La prise en charge par chacun du rangement journalier de ses affaires et de sa chambre.
- Nous informons les parents que tout acte de vandalisme, d'agression physique ou verbale ou de vol. Le non-respect de ces règles, peut déboucher sur le renvoi immédiat sans indemnisation et aux frais des parents. L'équipe éducative se dégage de toute responsabilité face à un comportement inadapté à la vie en collectivité. La discipline et le respect d'autrui sont omniprésents dans nos séjours et nous ne saurons tolérer aucune dérive.
- Le respect de la structure d'hébergement et de l'environnement nous tient également à cœur.
- Mixité : les filles et les garçons seront dans des chambres séparées. Les enfants ne devront pas se rendre dans les chambres des autres. Les temps communs seront mixtes, ils pourront partager des moments conviviaux dans les parties communes.

Sanctions et disciplines :

La discipline dans le respect et l'écoute de chacun est l'un des éléments fondamentaux de nos organisations de séjours. Le non-respect des règles de vie, des consignes de sécurité ou le trouble de la vie collective entraînera systématiquement une sanction. La sanction sera adaptée à la gravité de la faute commise, pouvant aller jusqu'au retour vers le domicile du participant.

Matériel :

Ci-dessous la liste du matériel que les enfants devront emporter avec eux :

- **Un bon sac à dos avec sangle pectorale et ventrale (contenance maxi 25 litres) avec à l'intérieur :**
 - Une gourde isotherme (1L minimum)
 - Une casquette
 - Un tube de crème solaire
 - Des lunettes de soleil
 - Une veste imperméable

➤ **Un sac de voyage contenant :**

- 1 sac de couchage
- 1 oreiller et une taie d'oreiller
- 1 drap-housse
- Sous-vêtements pour 6 jours
- 6 t-shirts
- 1 pantalon fin de randonnée et un pantalon de survêtement
- 6 shorts
- 1 pull
- 1 pyjama
- 1 bonne paire de baskets (avec crampons) ou de chaussures de randonnée
- 1 paire de chaussures de sport pour l'activité canyoning (pour aller dans l'eau, pas de chaussures d'eau ou de chaussures à semelles lisses)
- 1 paire de chaussons d'intérieur
- 1 serviette de toilette
- 1 serviette pour la douche
- 1 trousse de toilette
- 1 lampe de poche
- Un maillot de bain
- Une serviette pour les baignades
- Un livre de chevet
- Un sac poubelle ou tissu pour le linge sale
- ***Papiers d'identités : carte d'identité ou passeport en cours de validité***

Nous rassemblerons les pièces d'identités le jour du départ et nous les restituerons le jour du retour.

Les jeunes seront responsabilisés concernant leurs affaires personnelles.

Repas :

Les petits déjeuners et les repas du soir seront pris à l'hébergement. Pour les repas du midi, nous préparerons des pique-niques avec les enfants, que nous mangerons en extérieur si la météo le permet.

Equilibre alimentaire :

L'équilibre des repas est pour nous une réalité liée à la santé future des jeunes sportifs. Goûter de nouvelles saveurs, fruits, légumes est une obligation dont il faudra tenir compte, de même que bien manger le matin, premier repas qui donnera la pêche et la bonne humeur à chacun.

Argent de poche :

L'argent de poche est autorisé et laissé à la discrétion de chaque famille, dans la limite de 50 € maximum.

Chacun est responsable de son argent.

Téléphone portable :

Nous voulons privilégier les moments de vie en groupe, c'est pourquoi nous interdirons l'usage du téléphone portable durant la journée et réglerons son utilisation après le repas du soir jusqu'au couchage. Le reste du temps il sera rangé dans la chambre d'un animateur et éteint. En cas d'utilisation inappropriée le téléphone sera confisqué. Horaires autorisés : 20h00 à 21h00.

Les encadrants se chargeront de prendre des photos, mais si vous souhaitez tout de même faire des photos, emmenez un petit appareil photo.

Hygiène :

- Le lavage des mains fait partie des apprentissages éducatifs. A leur arrivée, avant chaque repas, nous veillons à ce que chaque enfant se lave « correctement » les mains, sans oublier le séchage. Après chaque passage aux toilettes, le lavage est de mise.
- A l'issue de la journée, nous veillerons à ce que chaque enfant prenne une douche, se change et fasse sécher ses affaires.
- Nous veillerons à ce que les participantes aient accès à des serviettes hygiéniques en cas de besoin pendant toute la durée du séjour. Nous les encouragerons à apporter leurs propres serviettes hygiéniques si elles le souhaitent, mais nous nous assurerons d'avoir un stock suffisant en cas de besoin. Nous demanderons à toutes les personnes impliquées dans l'encadrement de respecter la discrétion nécessaire pour préserver l'intimité des adolescentes.

Traitements médicaux :

Tous les médicaments (y compris homéopathie, médicaments sans ordonnance) devront être remis à l'assistant sanitaire le jour du départ avec l'ordonnance. Une autorisation d'administration de médicaments devra y être jointe. Sur les boîtes de médicament devra figurer le nom de l'enfant ainsi que la posologie. L'enfant ne devra avoir aucun médicament sur lui ou dans sa valise.

Les enfants ayant des allergies avec un traitement régulier devront avoir un Protocole d'Accueil Individualisé signé par le médecin traitant.

Alcool et cigarette :

La consommation et l'achat d'alcool et de cigarettes (cigarettes électroniques y compris) est formellement interdite durant toute la durée du séjour.

Assurances :

MAIF n° 2634198 A. L'association ne peut être tenue responsable du vol, de la perte ou de la détérioration d'effets ou d'objets personnels. Tout sinistre doit être signalé immédiatement au directeur. L'assurance nous impose un délai de 5 jours pour la déclaration. Aucune demande ne pourra être instruite après ce délai. Pour les effets personnels, vous pouvez souscrire une assurance personnelle.

L'évaluation :

Avant le projet :

- Une première réunion avec l'équipe d'animation est programmée deux mois avant le début de l'accueil, pour l'élaboration du projet pédagogique et du programme d'activités.
- Une seconde est prévue, quinze jours avant l'accueil, pour définir les missions de chaque animateur, le matériel nécessaire, etc.
- Les autres échanges se font par voie électronique.

Pendant le projet: *(les questions que doit se poser l'équipe d'animation pendant l'accueil)*

La pertinence de l'action

- Y a-t-il cohérence entre les objectifs et la réalisation ?
- Avons-nous réussi à être à l'écoute des enfants ?
- Avons-nous réajustées ou réorientées les activités en cas de besoin ?
- Le travail des enfants a-t-il été valorisé ?
- Les enfants ont-ils tous participé ?
- Se sont-ils amusés ?

L'efficacité de l'activité :

- Les objectifs sont-ils atteints ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées ?
- Les solutions choisies étaient-elles adéquates ?
- Le nombre de participants aux activités ?
- Quels sont nos points forts et nos faiblesses ?

La cohérence :

- Nos objectifs et nos actions mises en œuvre sont-ils en accord avec les choix définis dans le projet éducatif ?

Toutes ces questions permettent à l'équipe d'animation d'ajuster ses activités ou la manière de les aborder. L'interaction des différents points de vue de chacun est primordiale pour une bonne cohérence d'équipe, gage d'un travail sécurisé et de qualité.

Après le projet :

Bilan animateurs :

- Évaluation des pratiques par la confrontation des faits. L'analyse de l'accueil et du déroulement des journées se fait lors d'une réunion.